

Journal de Roubaix

Soixante-troisième année N° 33.

Administration, 71, Grande-Rue, à Roubaix

MERCREDI 20 NOVEMBRE 1918.

10

CENTIMES
LE NUMÉRO

Bureaux et Rédaction : ROUBAIX, Grande-Rue, 71
TOURCOING, 33, rue Carnot

Les Annonces sont reçues aux
Bureaux du journal.

La Marche Triomphale des Libérateurs

LES ALLIÉS RÉOCCUPENT LES TERRITOIRES abandonnés par l'Ennemi

Officiel français :

du 18 novembre

Nos troupes ont continué ce matin leur marche en avant, accueillies avec un enthousiasme croissant par les populations.

L'ennemi a abandonné un énorme matériel, locomotives, wagons, parcs d'automobiles, magasins de toutes sortes. Des milliers de prisonniers français, russes, anglais et italiens, rentrent dans nos lignes dans un état de mise indescriptible.

En Belgique, nous avons dépassé la voie ferrée de Beaurain à Florenville ; plus à l'est, nous avons atteint la ligne Hoffagne, Bertrix, Straimont, Jamoigne dans la région sud de Neufchâteau.

En Lorraine, nous occupons Sainte-Marie-aux-Chênes, la rive sud de la Nied allemande, Créhange, sur la route de Stavold, et nous bordons la Haute Sarre en amont de Fenestrang.

Nos troupes ont fait leur entrée solennelle dans Sarrebourg, ainsi qu'à Dieuze et Morhange, atteint hier par nos éléments avancés.

En Alsace, nous avons franchi le col de Saverne, et installé nos avant-gardes aux portes de Wasselonne et Meusel.

Plus au sud, nous sommes à proximité du Rhin, depuis le nord de Neufbrisach jusqu'à la frontière suisse.

Les populations annexées ne cessent de donner à nos troupes des témoignages touchants de leur amour pour la France.

Officiel britannique :

du 17 novembre, 18 heures.

Les 2^e et 4^e Armées ont continué aujourd'hui leur marche en avant.

Nos éléments avancés ont atteint la ligne générale Florennes, Charleroi, Semefle, Hal, La-Louvière-Soygnes-Enghien, le sud de Ninove.

Officiel américain :

du 18 novembre.

La 3^e Armée continue son avance aujourd'hui sur le territoire évacué par l'ennemi.

Sur la gauche, traversant la frontière belge, nos troupes ont occupé Virton et atteint, dans la soirée, Etalle et S-Léger.

Entre le Chier et la Moselle, elles ont dépassé Spincourt et l'important système de voies ferrées, situé entre Longuyon et Conflans. A la fin de la journée, elles sont entrées dans la forteresse historique de Longwy, à proximité des frontières de la France, de la Belgique et du Luxembourg.

Plus au sud, elles ont occupé Audun-le-Roman et la ville de Briey, centre de l'importante région métallurgique de Lorraine.

L'Entrée triomphale des Français à Mulhouse

Nos troupes sont l'objet
d'une réception enthousiaste

Mulhouse, 19 novembre. — Comme nous l'avons annoncé hier, les troupes françaises ont fait à Mulhouse, leur entrée triomphale. 50.000 personnes s'écrasant dans les rues et aux fenêtres ont acclamé les soldats libérateurs. La 168^e division, sous les ordres du général Mainvielle, ont abordé les premières maisons de Mulhouse à midi.

En tête, venait le général Hirschauer, mulhousien d'origine. Suivaient un escadron de cavalerie, une compagnie de génie, le 344^e d'infanterie, avec leur glorieux drapeau déchiqueté, devant lequel, à chaque arrêt de la colonne, hommes et femmes, se précipitaient, en baignant pieusement les plis, puis diverses unités de troupes avec des formations. Des vingtaines d'aéroplanes appuyaient du roulement de leurs moteurs les acclamations de la foule.

Les premiers officiers qui sont venus pour préparer les détails de l'entrée solennelle des troupes françaises, ont été acclamés par la foule enthousiaste qui a arrêté leurs automobiles. Les moindres morceaux d'étoffes ont été employés pour fabriquer hâtivement des drapeaux et des bannières avec des inscriptions les plus chaleureuses.

La ville de Mulhouse, à l'issue des cérémonies officielles, a adressé au gouvernement français le télégramme suivant : « La ville de Mulhouse affranchie, envoie à la France libératrice l'hommage de sa gratitude. Ses habitants partagent l'allégresse générale et ont à cœur d'affirmer leur inébranlable fidélité et leur profond attachement à la Patrie et à la République. »

D'autres télégrammes ont été adressés par la ville de Mulhouse à M. Poincaré, lui affirmant ses sentiments de profonde reconnaissance, à M. Clémenceau, le grand citoyen qui dès les premières heures combattit avec vigueur et toujours avec une foi inébranlable pour l'Alsace-Lorraine, et au maréchal Foch, lui adressant l'hommage de son admiration et ses sentiments de profonde reconnaissance.

Détails rétrospectifs

Le 6 août 1914, nos soldats étaient entrés dans Mulhouse, après un vigoureux combat. Un retour offensif des Allemands nous en chassait deux jours après. Le général Pau y ramenait nos troupes, le 20 août, à la veille de Charleroi ; la défaite nous obligeait une fois encore à l'abandonner. Mulhouse est ainsi doublement sacrée pour nous. Ville libre d'Alsace, librement elle se donna à la France au lendemain du traité de Bâle, en 1798.

Déjà son industrie cotonnière s'était développée. Elle n'a cessé de prospérer et la domination allemande a su tirer profit de l'activité des Mulhousiens. Leur cité est devenue un centre industriel très important : filatures, papeteries, fonderies, etc.

L'Entrée des Troupes Belges à Bruxelles

Quartier Général Belge, 18 novembre

Nous sommes entrés à Bruxelles, précédant les troupes belges. Le bourgmestre Max est également attendu lundi. On attend ici MM. Vandervelde et Anseele.

Bruxelles est cette fois définitivement délivrée du joug allemand. Le dernier détachement ennemi l'a quittée par la route de Waterloo. Dans la nuit, on a tiré quelques coups de feu isolés dans le quartier des Marolles et deux soldats allemands ont été tués. Ce fut le dernier épisode des troubles provoqués par la mutinerie de la garnison.

Il ne reste plus maintenant qu'à débarrasser la ville des bandes de déserteurs et des condamnés de droit commun qui, le soir-venu, se répandaient dans les rues. Ce sera l'œuvre des brigades belges de gendarmerie montée. Dès que cela sera fait, les troupes belges feront leur véritable entrée à Bruxelles, vraisemblablement le 22, sauf imprévu.

APRÈS L'ARMISTICE

L'EXÉCUTION DES CLAUSES NAVALES

Comment s'effectuera la remise
des sous-marins

Bâle, 18 novembre. — On mande de Berlin : L'amiral Meurer annonce ce qui suit par radiotélégraphie :

Les sous-marins à livrer doivent partir par groupes de vingt au jour qui sera indiqué, pour se rencontrer avec les forces navales anglaises, sur un point voisin de l'entrée du canal.

Chaque groupe sera accompagné par un transport allemand battant pavillon allemand, qui ramènera en Allemagne les équipages aussitôt après la remise des navires.

Des accords ultérieurs seront passés au sujet de l'internement des gros navires et des torpilleurs.

La libération des otages

Zurich, 18 novembre. — On mande de source officielle allemande que le ministre de la guerre allemand a pris des dispositions pour la libération immédiate des otages. Les internés civils, accusés et condamnés, ont leur sort réglé par les conditions de l'armistice.

Le Maréchal Hindenburg donnera sa démission après la démobilisation

Bâle, 19 novembre. — Le maréchal Hindenburg informe le chancelier Ebert qu'il était résolu à demeurer à son poste, jusqu'à la fin de la démobilisation. Il donnera alors sa démission.

Les Elections de la Constituante allemande auront lieu le 2 février

Berne, 19 novembre. — D'après une dépêche de Berlin, les listes pour les élections de la Constituante allemande seront établies pour le 2 janvier. Les élections auront lieu le 2 février.

Les forces de l'Est Africain se sont rendues

Bâle, 18 novembre. — D'accord avec les termes de l'armistice, les forces allemandes de l'Est Africain, commandées par le général von Lettow se sont rendues le 14 novembre.

Le Maréchal Foch à l'Institut

Discours de M. Painlevé

Paris, 18 novembre. — Le maréchal Foch a été reçu, lundi, à l'Académie des Sciences, dans la salle des séances, et acclamé par tous les assistants.

M. Painlevé a exprimé les sentiments profonds de l'Académie, la fierté sans borne avec laquelle le maréchal était accueilli parmi ses membres, et il a évoqué les heures de collaboration qu'il avait eues avec lui, les rêves qu'ils avaient formés et qui se sont réalisés.

Puis il a salué en lui le défenseur de la cause la plus sacrée : celle de la liberté.

LE MARÉCHAL FOCH CHEZ SIR DOUGLAS HAIG

Il félicite nos vaillants alliés

Paris, 19 novembre. — Le maréchal Foch a déjeuné hier, au grand quartier général britannique, avec le maréchal commandant en chef les troupes anglaises.

Le maréchal Foch a prononcé une allocution, disant notamment que les coups de marteau portés par les armées britanniques ont été un des facteurs décisifs de la grande défaite finale de l'ennemi.

Le généralissime a reçu ensuite les généraux commandant les armées britanniques et les félicita de leur succès et la ténacité de leurs troupes.

La Démobilisation des Classes 1887, 88, 89

Les allocations aux familles
seront maintenues

Paris, 19 novembre. — Le sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur communique la note suivante :

La circulaire du président du Conseil, ministre de la Guerre, en date du 15 novembre 1918, stipule que les hommes appartenant aux classes de mobilisation 1887, 1888 et 1889, seront libérés définitivement de toute obligation militaire et renvoyés immédiatement dans leurs foyers, s'ils n'y sont déjà.

En regard de la loi du 5 août 1914 jusqu'à l'heure actuelle, et conformément à la circulaire du 10 octobre 1914, les allocations militaires ont été supprimées, après une période de huit jours, aux familles des militaires renvoyés dans leurs foyers. Pour cette catégorie de militaires, il ne peut être question de rétablissement d'allocation, mais en ce qui concerne les militaires renvoyés dans leurs foyers, à partir du 10 novembre, en vertu des prescriptions de la circulaire du 15 novembre ci-dessus mentionnée, il y a lieu, en attendant la décision du gouvernement sur le problème d'ensemble de la démobilisation, par rapport à l'application de la loi du 5 août 1914, de maintenir, à titre provisoire et exceptionnel, les allocations et majorations à leurs familles.

LES PERMISSIONS DE DÉTENTE

Les militaires aux armées auront
20 jours de permission

Paris, 18 novembre. — En raison de la conclusion de l'armistice, permettant, sans inconvénient grave, de diminuer les effectifs des unités, M. Clémenceau a décidé, d'accord avec le général commandant en chef, d'augmenter, à partir du 1^{er} décembre prochain, la durée des permissions de détente, dans les conditions ci-après :

Les militaires aux armées, vingt jours de permission, délais de route non compris, au lieu de dix, par période de quatre mois. Militaires à l'intérieur, dix jours de permissions, délais de route non compris, au lieu de sept, par période de quatre mois, sans rétroactivité, ni compensation.

D'autres solutions, également intéressantes, ont été envisagées, mais ont dû être écartées en raison des obligations nouvelles particulièrement lourdes qui incombent au service du transport.

Les Désordres de Bruxelles

Protestation de la Municipalité bruxelloise
contre les pillages allemands

Dunkerque, 19 novembre. — Au cours des désordres provoqués par les Allemands à Bruxelles, la semaine dernière, des faits de la plus haute gravité se sont produits et ont donné lieu de la part de l'Administration municipale de la capitale à d'énergiques protestations.

M. Maurice Lemonnier, échevin faisant fonctions de bourgmestre, a adressé à ce sujet une lettre au délégué du gouvernement allemand, lui signalant que des soldats en armes se sont présentés, sous prétexte de réquisitions, chez des particuliers, pour leur extorquer de l'argent. Ils ont enlevé ainsi 124.000 marks à la banque Allard, 12.000 marks ont été volés chez M. Tambourini au cours d'une visite domiciliaire ; 15.000 marks ont été pris dans une maison de la rue du Finistère Rue de Berlainmont, rue de la Plancée, boulevard du Jardin-Botanique, des coups de fusil et de mitrailleuses ont été tirés.

Pour expliquer ces actes de pillage et de violence,